

APPEL d'OFFRES : Programme ACTE'INOV* – 2019/2021

* Il s'inscrit dans le cadre du Programme régional

Approche des **C**ompétences via des **T**echniques et des **E**xpériences
Immersives et **N**ovatrices pour s'**O**rienter tout au long de la **V**ie.

Cofinancé avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen.

Mission : Immersion dans des mondes sectoriels à travers la réalité virtuelle

AO – LOT3 – Prestation n°3.3 :

Équiper la Cité des Métiers de casques à réalité virtuelle

I. CONTEXTE ET ENJEUX

Depuis plus de 14 ans, à l'initiative de la Ville de Marseille, La Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur est :

- accessible à tout public, gratuite, anonyme et sans rendez-vous,
- un lieu d'accueil et d'information sur les métiers, l'orientation, les formations, la recherche d'emploi et la création d'activité,
- un centre de ressources documentaires et numériques, d'aide à la recherche et à l'élaboration du projet professionnel.

Elle propose dans l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, un service de proximité grâce à ses Centres Associés « Cité des Métiers » d'Aubagne, de Cavaillon, de Gap, d'Istres, de Martigues, de Sisteron et de Toulon.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à naviguer sur notre site internet : www.citedesmetiers.fr

L'appel à propositions Programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Axe 5 / OT 10/ OS5a), répondant à l'appel P110.3-OS5a-2016 « Améliorer la qualité et la diversité de l'offre de service des structures de la formation, de l'accompagnement et de l'orientation tout au long de la vie » a permis à la Cité des Métiers de déployer sur la période 2019-2021 son nouveau projet régional : **ACTE'INOV** « Approche des **C**ompétences via des **T**echniques et des **E**xpériences **I**mmersives et **N**ovatrices pour s'**O**rienter tout au long de la **V**ie ». Celui-ci fait l'objet d'un co-financement : Conseil Régional – Région Sud, Ville de Marseille et Métropole Aix Marseille Provence. Il poursuit la dynamique amorcée en 2016 du renforcement et d'amélioration de la qualité de l'espace de conseil et de ressources de la Cité au service de tous les publics avec une spécificité de développement des services numériques.

Dans cet appel à propositions, la Cité des Métiers s'adresse à 2 catégories de publics :

- les partenaires : du site marseillais de la Cité des Métiers et de ses 7 Centres associés. Il s'agira, notamment par l'innovation, d'adapter l'offre de services et de partager une culture commune autour d'actions et de partenariats innovants.
- les bénéficiaires : le grand public fréquentant les lieux Cité des Métiers, participant aux événements et utilisant les outils d'informations numériques (scolaires, demandeur.se.s d'emploi, salarié.e.s, chef.fe.s d'entreprise, ...)

Ce projet s'inscrit également dans les orientations de l'État et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la promotion de la mixité et de l'égalité professionnelle. Ce qui est en cohérence avec l'expertise acquise ces dernières années par la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur via sa double-labellisation AFNOR « Égalité professionnelle » et « Diversité ». En effet, depuis son ouverture aux publics en 2005, la Cité des Métiers porte une attention particulière à la mixité des métiers, à l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi et à la formation ; pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations. Ces axes seront traduits lors du déploiement de toutes les actions du projet, tout comme, l'axe du développement durable.

C'est dans ce contexte que la Cité des Métiers lance un appel d'offres pour proposer au sein de ses locaux son premier service de découverte des secteurs et des métiers par l'immersion au travers de casques à réalité virtuelle. Ce service sera intégré dans un espace numérique.

II. OBJECTIFS ET BÉNÉFICIAIRES

Les **objectifs** en se dotant de ces outils sont de :

- améliorer la visibilité et la lisibilité des métiers,
- mettre en lumière la richesse et la particularité des différents secteurs d'activités,
- prendre conscience de ses compétences,
- désacraliser le monde de l'entreprise,
- ouvrir le champ des possibles,
- déconstruire les préjugés et les stéréotypes.

Les **partenaires** sont :

- les structures de l'Accueil-Information-Orientation (AIO),
- les acteurs du monde socio-économique,
- les institutionnels du territoire,
- le Service Public de l'Emploi (SPE),
- le Service Public Régional de l'Oriente (SPRO).

Les **publics ciblés** sont tous les publics de la Cité des Métiers :

- les conseiller.ère.s d'orientation et en évolution professionnelle pour découvrir le monde économique,
- les demandeur.euse.s d'emploi en recherche et en construction d'un projet professionnel,
- les scolaires pour la découverte des métiers et l'orientation,
- les salarié.e.s actif.ve.s en recherche d'orientation et/ou en reconversion,
- les porteur.euse.s de projets / les futur.e.s créateur.rice.s d'entreprises.

III. LE TERRITOIRE D'INTERVENTION

L'utilisation des casques à réalité virtuelle se fera :

- principalement, dans les locaux marseillais de la Cité des Métiers,
- lors d'événements extérieurs à la Cité des Métiers,
- en région Provence-Alpes-Côte d'Azur via les Centres Associés Cité des Métiers.

IV. DÉTAILS, RÉSULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS

Cet appel d'offres comprend 2 sous-lots indépendants décrits ci-dessous. Le prestataire peut choisir de ne répondre qu'à un seul sous-lot.

1) SOUS LOT 1 – Prestation 3.3-a : Équipement de 10 casques à réalité virtuelle avec manettes et capteurs intégrés aux casques

La Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite s'équiper de 10 casques à réalité virtuelle permettant un visionnage contemplatif et en mouvement. Ces casques doivent être nomades (sans fil) et avec capteurs intégrés aux casques. Ils peuvent être de type OCLUS Quest (*Livraison souhaitée : Novembre 2019*).

➤ **Missions du prestataire**

- **Livraison,**
- **Assistance à l'installation,**
- **Maintenance et service après-vente,**
- **Une attention particulière sera portée à ceux proposant une session de formation à ces nouveaux outils technologiques pour l'ensemble de l'équipe de la Cité des métiers (une quinzaine de collaborateurs.rices).**

2) SOUS LOT 2 – Prestation 3.3-b : Équipement de 2 casques à réalité virtuelle de hautes définitions et avec des capteurs externes, et son ordinateur associé

La Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite s'équiper :

- de 2 casques à réalité virtuelle à haute définition permettant d'effectuer des gestes professionnels à l'aide de manettes. Ces casques doivent être nomades (sans fil) et avec des capteurs externes. Ils peuvent être de type HTC Vive Cosmos (*Livraison souhaitée : Juillet 2020*),
- d'un ordinateur puissant (et d'un écran) adapté à l'utilisation de casques de type HTC Vive Cosmos.

➤ **Missions du prestataire**

- **Livraison,**
- **Assistance à l'Installation,**
- **Maintenance et service après-vente,**
- **Une attention particulière sera apportée à ceux proposant une session de formation à ces nouveaux outils technologiques pour l'ensemble de l'équipe de la Cité des métiers (une quinzaine de collaborateurs.rices).**

3) RÉSULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS

Au vue de la description des sous-lots mentionnés ci-dessus, le prestataire retenu pour chacun des sous-lots devra impérativement réaliser :

1. Un cahier des charges,
2. Des devis : datés, référencés, exprimés en TTC et contenant le N°SIREN, coordonnées, adresse, nom/prénom du.de la dirigeant.e de la structure,
3. Des factures : datées, référencées, exprimées en TTC et contenant le N°SIREN, coordonnées, adresse, nom/prénom du.de la dirigeant.e de la structure.

ATTENTION !!!

Tous devis et toute facture le cas échéant, devront mentionner la phrase suivante : « **Cette prestation externe est financée dans le cadre du programme FSE Région Sud ACTE'INOV : AO – LOT3 – Prestation n°3.3** »

V. DURÉE ET CALENDRIER**1) DURÉE :**

SOUS LOT 1	Prestation 3.3-a : Équipement de 10 casques à réalité virtuelle avec manettes et capteurs intégrés aux casques	Prestation à réaliser en 2019
SOUS LOT 2	Prestation 3.3-b : Équipement de 2 casques à réalité virtuelle de hautes définitions et avec des capteurs externes, et son ordinateur associé	Prestation à réaliser en 2020

2) CALENDRIER

1. 30 Septembre 2019 : Lancement de l'Appel d'Offres,
2. 30 Octobre 2019 : Date limite de remise des offres,
3. A partir du 04 Novembre 2019 : Retours de la Cité des métiers aux prestataires-candidats,
4. Entre le 11 Novembre et 4 Décembre 2019 : Livraison des 10 casques en lien avec le Sous lot 1,
5. Entre le 01 et 30 Juillet 2020 : Livraison des 2 casques et de son ordinateur en lien avec le Sous lot 2.

VI. MODALITÉS ET MOYENS DE L'INTERVENTION

L'intervention du prestataire retenue sera formalisée dans le cadre d'une réponse par courriel et/ou d'une convention de prestation qui sera signée par la personne habilitée et par le Président de la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette réponse courriel et/ou cette convention de prestation rappellera les objectifs de la commande, les résultats attendus ainsi que les modalités financières liées au déroulement de la convention.

VII. FINANCEMENT ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement pourra s'effectuer sur présentation d'une facture : 45 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture.

S'agissant d'un appel d'offres financé par le Fond Social Européen, le prestataire retenu s'engage à respecter les conditions de réalisation et de livraison précisées dans l'appel d'offres. En cas de sous-réalisation ou d'inadéquation de la prestation attendue, il serait soumis à une clause de réfaction du prix versé. (Cf. Annexe 1)

VIII. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

• Délai de validité des offres

La durée de validité des offres est de 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

• Documents à produire par les candidat.e.s :

1. Une proposition détaillée répondant à tous les points du présent cahier des charges,
2. Une proposition budgétaire précisant le détail des coûts relatifs aux honoraires de la prestation et l'ensemble des dépenses externes liés à la prestation (et le coût total de la proposition) en HT et TTC,
3. Le nombre de journées (en Jour/Homme) prévues affectées à la mission ainsi que la décomposition du nombre de journées pour chaque phase/poste/activité pour chaque action prévue dans ce cahier des charges (Cf. Point IV),
4. Le descriptif des compétences et moyens humains mis à disposition pour le bon déroulement de la mission et la justification d'une expertise sur le secteur (appel à la sous-traitance...),
5. 1 copie extrait Kbis,
6. 1 copie registre INSEE,
7. Le n° SIREN/SIRET de la structure candidate.
8. Une attestation de l'Administration des impôts et d'URSSAF prouvant que le.la candidat.e a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre de l'année précédente – À produire seulement dans le cas où le marché lui est attribué. Dans le cas où le.la candidat.e ne serait pas à jour de ses obligations fiscales et sociales, il ne pourra pas faire l'objet d'une convention avec la Cité des Métiers.
9. Les conditions d'envoi et de remise des propositions.

IX. CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES

Tout prestataire peut répondre à un ou deux des sous-lots du présent appel d'offres.

Pour analyser les offres et leurs pertinences au regard des besoins exprimés ci-dessus, la Cité des Métiers se basera sur les critères, la hiérarchie et la pondération suivants par sous-lot :

A. Critères de sélection du SOUS-LOT 1 - Prestataire n°3.3-a : Équipement de 10 casques à réalité virtuelle avec manettes et capteurs intégrés aux casques (/30 points)

CRITERES DE SELECTION	POINTS
Prix de l'offre ¹	/ 13 points
Assistance technique	/ 10 points
Réactivité - Délai de livraison	/ 5 points
Engagement du prestataire dans une politique interne de respect de l'environnement : utilisation de consommables recyclables, normes qualité, etc.	/ 1 point
Engagement du prestataire dans une politique interne d'égalité professionnelle, d'égalité des chances, de diversité et de RSE	/ 1 point
NOTATION	X / 30 points

B. Critères de sélection du SOUS-LOT 2 - Prestataire n°3.3-b : Équipement de 2 casques à réalité virtuelle de hautes définitions et avec des capteurs externes, et son ordinateur associé (/30 points)

CRITERES DE SELECTION	POINTS
Prix de l'offre ²	/ 13 points
Assistance technique	/ 10 points
Réactivité - Délai de livraison	/ 5 points
Engagement du prestataire dans une politique interne de respect de l'environnement : utilisation de consommables recyclables, normes qualité, etc.	/ 1 point
Engagement du prestataire dans une politique interne d'égalité professionnelle, d'égalité des chances, de diversité et de RSE	/ 1 point
NOTATION	X / 30 points

La sélection du prestataire se fera via une analyse interne objective prenant en compte les divers critères ci-dessus, le tout amenant à une notation finale de chaque prestataire-candidat et permettant de sélectionner le prestataire retenu.e.

ATTENTION !!!

- Le montant global maximal de la prestation n'excédera pas 9 000€ TTC, soit dans le détail :
 - SOUS-LOT 1 - Prestataire n°3.3-a : Équipement de 10 casques à réalité virtuelle avec manettes et capteurs intégrés aux casques n'excédera pas 4 000€ HT (soit 5 000€ TTC),
 - SOUS-LOT 2 - Prestataire n°3.3-b : Équipement de 2 casques à réalité virtuelle de hautes définitions et avec des capteurs externes n'excédera pas 3 200€ HT (soit 4 000€ TTC),
 Au-dessus de ce montant, les offres seront considérées comme inacceptables et ne feront pas l'objet d'une notation par le jury.
- Les offres qui ne répondront que partiellement au cahier des charges ci-dessus seront considérées comme irrégulières et ne feront l'objet ni d'un examen ni d'une notation ni d'un classement.

¹ Calcul de la pondération du prix : (prix du moins disant/prix du candidat)*taux de pondération

² Calcul de la pondération du prix : (prix du moins disant/prix du candidat)*taux de pondération

APPEL d'OFFRES : Programme ACTE'INOV* – 2019/2021

* Il s'inscrit dans le cadre du Programme régional
Approche des **C**ompétences via des **T**echniques et des **E**xpériences
Immersives et **N**ovatrices pour s'**O**rienter tout au long de la **V**ie.

Cofinancé avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen.

AO – LOT3 – Prestation n°3.3 :

Équiper la Cité des Métiers de casques à réalité virtuelle

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Camille LECARDONNEL-VIDAL

Chargée de projets de la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur

clecardonnelvidal@citedesmetiers.fr

04 96 11 62 76 / 06 47 93 55 95

Les offres devront être transmises avant :

le Mercredi 30 Octobre 2019 à 12h00 au plus tard

à l'adresse-mail ci-dessus.

Pour retrouver l'ensemble de nos appels d'offres : [CLIQUEZ-ICI](#)

Annexe 1 : CLAUSES FINANCIÈRES

Article 1 – Réfaction de prestation

En application de l'article 28 du CCAG-TIC - en cas de différence entre la qualité et/ou la quantité de la prestation livrée par le Titulaire et celle décrite dans l'appel d'offres et l'Annexe 1 du cahier des charges, mais qu'elle peut être reçue en l'état, la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur se réserve la faculté de réduire le montant des prestations à verser au Titulaire correspondant à la part des coûts supplémentaires induits par la réalisation défectueuse.

Article 2 – Rejet de prestation

En cas de différence entre la qualité et/ou la quantité de la prestation livrée par le Titulaire et celle décrite dans l'appel d'offres et l'Annexe 1 du cahier des charges - la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur se réserve la faculté de ne pas verser le montant des prestations au Titulaire, en application de l'article 28 du CCAG, à la condition que la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur estime que les prestations ne peuvent être admises en état, même après ajournement³ ou avec réfaction.

³ Si la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur estime que la prestation ne peut être admise qu'après certaine « mise au point », il peut être décidé d'ajourner la réception de la prestation.